



Photo : Anna Giolitto • 2011

• Carnaval à Jacmel

La Culture, moteur de la reconstruction

« La culture est un puissant levier pour construire et reconstruire, fonder et refonder... Dans tous ses états, matériels et immatériels, tangibles et intangibles, la culture mobilise, elle est une force rassembleuse et bâtieuse dont la population haïtienne a le secret... »

Le 12 janvier 2010, lorsque la terre a tremblé en Haïti causant la mort de centaines de milliers de personnes et des dégâts matériels considérables, l'écrivain haïtien Dany Laferrière (Prix Médicis 2009) se trouvait à Port-au-Prince dans le cadre d'une rencontre internationale d'écrivains et créateurs qui devait commencer le lendemain. Témoin des événements et de tout ce qui s'est passé tout de suite après, des images, de la réaction des gens, ayant pu constater comment malgré ce malheur immense « le fil de la vie n'a pas été coupé », de retour à Montréal il devait déclarer : « c'est la culture qui sauvera ce pays »

Abondant dans le même sens, tout de suite après le séisme, l'UNESCO s'est mobilisé. S'appuyant sur le « Plan d'action pour le relèvement et le développement d'Haïti », qui réserve une place prioritaire à la culture, l'Agence des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture a entrepris de coordonner les acteurs, renforcer les capaci-



Photo : ISPAN • 2010

• Intérieur de la Cathédrale de Port-au-Prince

BULLETIN DE L'ISPAN, No 24, 12 pages

tés nationales et réaliser en priorité des actions structurantes à long terme. Ce plan conçu par les autorités haïtiennes constitue à la fois une stratégie nationale portée par une volonté politique et un appel aux mécanismes de coopération internationale. Lors de sa réunion du 19 avril 2011, l'Unesco a convié les donateurs : Etats membres, institutions, organisations multilatérales, banques de développement, secteur privé et organisations de la société civile, à une Conférence pour exposer l'importance de la culture comme moteur de la reconstruction en Haïti et présenter les projets proposés au financement. Les actions présentées concernaient une quinzaine de projets couvrant cinq domaines : le patrimoine mondial (culturel et naturel), le patrimoine immatériel, le patrimoine mobilier (musées, archives et bibliothèques), les industries culturelles et les politiques culturelles.

Sommaire

- La Culture, moteur de la reconstruction.
- Le relevé architectural, outil de conservation.
- Message du 18-Avril
- Chroniques des monuments et sites historiques d'Haïti.
- Mwen pa wè san memwa m'

BULLETIN DE L'ISPAN est une publication mensuelle de l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National destinée à vulgariser la connaissance des biens immobiliers à valeur culturelle et historique de la République d'Haïti, à promouvoir leur protection et leur mise en valeur. Communiquez votre adresse électronique à ispn.bulletin@gmail.com pour recevoir régulièrement le BULLETIN DE L'ISPAN. Vos critiques et suggestions seront grandement appréciées. Merci.





• Sites d'interventions du programme "Culture, moteur de la reconstruction"

Cette démarche visait la sensibilisation des différents acteurs sur la nécessité de donner à la culture un rôle plus central dans le processus de reconstruction» en proposant des programmes d'actions couvrant tous ses domaines d'expertise. Les projets ont pour but d'aider à reconstruire une société libre et dynamique pour tous les Haïtiens, en améliorant les conditions matérielles et sociales pour les artistes, les créateurs, les institutions et les collectivités, en protégeant et redynamisant les espaces de patrimoine, en coordonnant et en promouvant les précieuses ressources culturelles, en établissant des infrastructures durables, et en favorisant la créativité à travers l'éducation. Ils se regroupent autour de cinq piliers : (i) le renforcement institutionnel, (ii) une approche intégrée de la culture à Port-au-Prince, (iii) la restauration de la mémoire et l'encouragement de la créativité à Jacmel, (iv) la sauvegarde du patrimoine culturel

• Halles du quartier du Bord-de-Mer de Port-au-Prince après le séisme

immatériel d'Haïti à Léogâne et (v) la protection du Patrimoine mondial dans le Nord d'Haïti. Ces projets, développés en coordination avec les partenaires nationaux en Haïti, s'inscrivent dans le cadre des recommandations du Comité international de coordination pour la sauvegarde du patrimoine culturel haïtien (CIC) et de ses sous-groupes thématiques, mis en place par le Conseil Exécutif de l'UNESCO en avril 2010. Composé de 10 experts indépendants, dont 3 membres haïtiens, le CIC, a pour mission de coordonner l'ensemble des interventions dans le domaine de la culture et de mobiliser des ressources à cet effet.

i. Renforcement Institutionnel

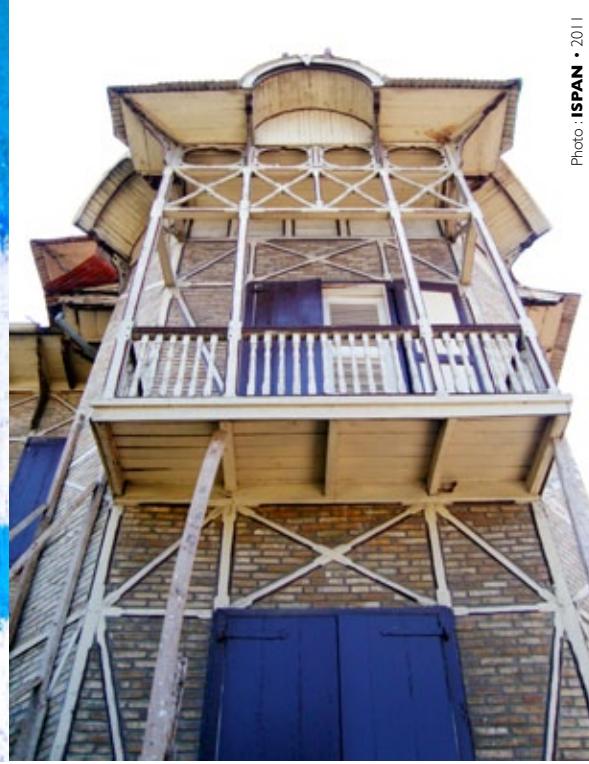
Le secteur culturel haïtien est géré par le Ministère de la Culture et de la Communication (MCC) et huit organismes autonomes, dont la Bibliothèque Nationale, les Archives Nationales, le Musée du Panthéon National et l'Institut de Sauvegarde du

Patrimoine National (ISPAN). L'UNESCO a jugé fondamental de soutenir l'action du MCC afin d'en renforcer ses capacités institutionnelles et ses capacités d'intervention pour faire de la culture la base de la reconstruction durable du pays. Cette action passera par l'adoption d'un cadre législatif et réglementaire s'adaptant aux exigences actuelles et permettant de renforcer les capacités institutionnelles ainsi que les capacités d'intervention des différents acteurs du secteur culture ; capacités retrouvées tant au niveau étatique que privé et dont le renforcement assurera une plus grande coordination. En parallèle, des politiques intersectorielles seront favorisées pour créer des synergies autour de la culture dans les différents ministères. En ce qui concerne le patrimoine bâti, une équipe d'experts interdisciplinaires a été mise à la disposition de l'ISPAN, afin d'évaluer l'état de conservation du Parc National Historique - Citadelle, Sans-



Document : UNESCO • 2011





• Site de pélerinage vodou à Saint-Dominique, Petite-Rivière de LLéogane

• Le 32 de la rue Lamartinère au BoisVerna à Port-au-Prince

Les projets, sur 15 mois à 2 ans et pour un montant de US\$ 3,550,000.00 sont listés comme suit :

- *Vers une révision du cadre des politiques culturelles en Haïti*
- *Renforcement des capacités institutionnelles*
- *Révision des politiques du Patrimoine bâti*
- *Elaboration d'un plan national pour le secteur des musées*

Souci, Ramiers (PNH-CSSR), site du patrimoine mondial, du centre historique de la ville Jacmel et d'autres sites à Port-au-Prince.

ii. Port-au-Prince : vers une approche intégrée de la culture

Dans ce second pilier, les actions proposées par l'UNESCO s'inscrivent dans la perspective de «Retour aux Quartiers», où des acteurs nationaux et internationaux sont déjà fortement impliqués. En effet, ce programme permettrait aux popula-

tions de se réapproprier leur lieu de vie en incluant la culture comme lien social indissociable. La culture, ciment de la mémoire collective, offrira aux populations à la fois une meilleure intégration des symboles du patrimoine et des lieux de culte, et une plus grande implication dans les manifestations culturelles comme les festivals et carnavaux, en associant bibliothèques et associations locales, pour offrir des moyens de subsistance aux artistes. Une priorité sera également accordée à la reconstruction des institutions culturelles de Port-au-Prince en concentrant les efforts sur une meilleure prévention des risques.

L'UNESCO a lancé des appels internationaux pour lutter notamment contre le trafic illicite de biens culturels avec ses partenaires des Nations Unies et INTERPOL, et une coopération étroite avec les forces internationales ont permis d'assurer un gardiennage et une protection des sites effondrés.

De l'aide a été apportée aux institutions culturelles telles que les archives, les bibliothèques et les collections d'art affectées par le séisme pour stocker temporairement les objets récupérés et en assurer la sauvegarde. Un partenariat avec l'Institut Smithsonian a permis la création d'un centre pour la restauration des objets endommagés, et le Centre international d'études pour la restauration et la conservation des biens culturels (ICCROM) a assuré des formations pour le personnel de 14 institutions culturelles. Le secteur des bibliothèques a bénéficié de la mise en place de bibliothèques mobiles dans les camps des populations déplacées avec un appui aux bibliothèques municipales et aux écoles touchées par le séisme.

Des activités culturelles, éducatives et artistiques pour les jeunes ont été organisées à travers le Centre DREAM de Pétionville (danse, lecture, art, musique et expression), qui offre aux jeunes la

• Le quartier de la rue du Commerce dans la basse-ville de Jacmel





• Le patio de l'hôtel Florita de Jacmel avant et après le séisme du 12 janvier 2010

possibilité d'acquérir de nouvelles compétences et d'exprimer leur créativité, outils primordiaux pour les aider à imaginer leur avenir.

Les projets, sur 15 mois à 2 ans et pour un montant de US\$ 9,500,000.00 sont listés comme suit :

- Le retour aux quartiers
- Conserver la mémoire d'Haïti à travers les archives
- Reconstruire le secteur des bibliothèques
- Le sauvegarde des collections
- Des plans de réhabilitation pour les musées et les institutions culturelles

iii. Jacmel : Restaurer la mémoire, encourager la créativité

Selon les données recueillies sur le site après le séisme, le secteur culturel de Jacmel a subi des dégâts considérables, en particulier les secteurs de l'artisanat et du patrimoine. Pour aider les artisans et quelques 200 familles directement touchées par le séisme, l'UNESCO, en coopération avec le MCC, a créé un atelier communal, et a fourni l'équipement nécessaire et les matières premières afin de permettre aux artisans de redémarrer leurs activités pour le prochain carnaval.

Redynamiser le centre historique de Jacmel¹ est essentiel à l'attrait et à l'esprit de la ville. Il permettra le développement d'un tourisme concerté qui passe par une amélioration des infrastructures et une plus grande implication des acteurs culturels. Une enquête réalisée par l'ISPAN a indiqué que 103 bâtiments de valeur patrimoniale avaient été gravement endommagés. Ces bâtiments sont parmi les principaux vestiges des maisons historiques privées et ont une grande valeur patrimoniale. La prévention de leur démolition est donc impérative.

1. Le centre historique de Jacmel a été inscrit sur la liste indicative du Patrimoine Mondial le 21 septembre 2004 (Réf. 1947).

Les projets, sur 2-3 ans et pour un montant de US\$ 5,550,000.00 sont listés comme suit :

- Revitaliser le centre historique de Jacmel,
- Rétablir la confiance : l'artisanat pour le développement

iv. Léogâne : Sauvegarde du patrimoine culturel immatériel d'Haïti

Bien que l'impact du séisme sur le secteur culturel soit principalement visible à travers les dommages causés au patrimoine bâti et aux institutions culturelles, il a aussi affecté gravement les traditions relevant du patrimoine immatériel en partie lié au fait que les communautés ont été déplacées et les liens traditionnels en ont ainsi été perturbés. Au lendemain de la catastrophe, on a pu mesurer l'ampleur des dégâts causés au patrimoine immatériel qui couvre la tradition du *rara*² et les traditions vaudou, sources d'espoir et de réconfort de la population.

Ayant été à l'épicentre de la catastrophe, la perte de cette richesse du patrimoine immatériel de



Photo : Pierre Turgeon • 2011

• Majô-jon des *rara* de Léogâne

Léogâne est inestimable. Les populations vivant dans la région, ayant subi de lourdes pertes et dont beaucoup ont été déplacées, ont eu du mal à conserver les liens et traditions au sein de leurs communautés.

Les projets, sur 2 ans et pour un montant de US\$ 600,000.00 sont listés comme suit :

- Développer des approches de sauvegarde du patrimoine immatériel
- Sauvegarder la tradition *rara*

v. Le PNH-CSSR : Protection du Patrimoine mondial en Haïti

Le Nord de la République d'Haïti est le lieu de l'une des principales attractions culturelles et patrimoniales du pays, le Parc National Historique - Citadelle, Sans Souci, Ramiers (PNH-CSSR). Situé près de la ville de Cap-Haïtien, ce site est à ce jour le seul bien du patrimoine mondial en Haïti inscrit sur la Liste de l'UNESCO depuis 1982. Ce site est d'une grande importance symbolique et un élément de fierté nationale en raison de son



Photo : ISPAN • 2011

• Masques en papier maché du carnaval de Jacmel



• Le Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers

rôle dans l'indépendance haïtienne, sur la base des évaluations d'experts du PNH-CSSR, site classé sur la prestigieuse liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO, les besoins d'intervention ont été identifiés pour assurer la conservation du site et ses valeurs patrimoniales exceptionnelles, et vue d'un développement touristique.

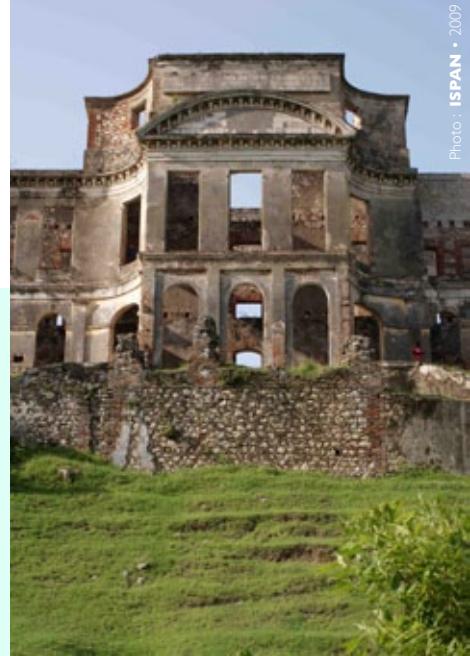
Le projet vise à assurer la préservation de la valeur universelle exceptionnelle du site, améliorer les conditions de vie et les capacités de la population locale, développer des interventions structurelles et des mesures de conservation de la Citadelle Henry, du site fortifié de Ramiers et de l'ensemble monumental de Sans-Souci pour sauver l'intégrité et l'authenticité du site à long terme.

Reconnaissant que le tourisme pourrait soutenir l'économie locale, il est important de préparer le site et les communautés vivant autour du site

à bénéficier des effets socio-économiques de ce développement de manière durable. L'arrivée d'une économie liée au tourisme dans une région éloignée et pauvre est toujours un défi mais peut apporter des changements très positifs dans la vie de la population, si elle est bien gérée. La participation des communautés et la sauvegarde des valeurs patrimoniales du site ainsi que de son environnement naturel doivent être au cœur de tout développement durable du tourisme dans la région.

Le projet, sur 3 ans et pour un montant de US\$ 4,300,000.00 est listé comme suit :

- *Préservation du patrimoine et développement socio-économique intégré du site du patrimoine mondial*



• La façade Sud du Palais de Sans-Souci à Milot

«Je ne connais pas de lieu où la culture trouve autant son sens qu'en Haïti.». Ces mots de l'Envoyée spéciale de l'UNESCO pour Haïti, Mme Michaëlle Jean, elle-même Haïtienne de naissance, expriment tout de la raison d'une telle levée de bouclier visant à faire de la culture, par la protection du patrimoine, le moteur de la reconstruction d'Haïti. «Les Haïtiennes et les Haïtiens, nous affirme-t-elle, tiennent à ce que, de mille et une façons, la reconstruction affiche leurs couleurs, permette de préserver tout un patrimoine, de restaurer et de rétablir l'esthétique d'une architecture belle et vernaculaire qui dit leur histoire et leur fierté.»



2. Le rara est un défilé traditionnel populaire d'origine rurale, composé de musiciens, danseurs et jongleurs qui se déroule durant la semaine sainte particulièrement dans la région de Léogane, de Trouin, du Bas-Artibonite.

• Le marché Hypolite restauré émergeant des décombres du quartier du Bord-de-Mer à Port-au-Prince





Au fil des temps les plus obscurs que cette terre caraïbe ait eu à traverser, et que l'on pourrait qualifier de cataclysme humain sans commune mesure, à savoir l'épreuve et le gouffre sans fond du déni total d'humanité infligé pendant plus de trois cents ans à des générations d'hommes, de femmes et d'enfants réduits à l'esclavage : l'imagination était le seul mode de survie et de résistance. Dépossédés de tout, de leurs langues, de leurs noms et de leurs histoires, livrés à l'état de marchandise et de bêtes de somme, il leur fallut une force invincible de création pour renaître à eux-mêmes.

Pour se dire et pour s'affranchir, ils durent créer et se forger une langue nouvelle, le créole. Bravant tous les interdits des maîtres, ils n'eurent de cesse de reconstituer des signes et d'en inventer, en se remémorant tout ce à quoi ils avaient été arrachés, leurs cultures riches, les rites, les chants sacrés, les danses et les rythmes de leurs ancêtres.

Cette parole, ces images, ces formes et ces écritures, hautes en couleurs, qui ont su traverser le temps et qui aujourd'hui encore foisonnent, ont surgi de l'urgence de vaincre les ténèbres et de déjouer le malheur. Elles traduisent de manière singulière une condition, elles racontent une histoire, elles témoignent d'une mémoire, elles disent un rêve, un combat pour la liberté et l'erracinement profond d'une identité.

L'art demeure donc une exigence, une ressource essentielle pour la population haïtienne. Il en est de même aujourd'hui, dans l'état d'urgence et de dévastation dont le pays doit se relever. Les Haïtiennes et les Haïtiens nous disent que la culture est un puissant levier pour construire et reconstruire, fonder et refonder, que chaque chantier doit en tenir compte pour un plus grand ancrage de la citoyenneté et le renforcement du sentiment d'appartenance qui participent du développement social et économique du pays.

Dans tous ses états, matériels et immatériels, tangibles et intangibles, la culture mobilise, elle est une force rassembleuse et bâtieuse dont la population haïtienne a le secret.

Les Haïtiennes et les Haïtiens tiennent à ce que, de mille et une façons, la reconstruction affiche leurs couleurs, permette de préserver tout un patrimoine, de restaurer et de rétablir l'esthétique d'une architecture belle et vernaculaire qui dit leur histoire et leur fierté. Ils rêvent de construire des espaces publics et conviviaux avec la fulgurance de leurs modes d'expression, de leur capacité d'inventer, de faire et d'innover. Ils voient là, autant d'occasions d'apprentissages formels et informels, de perspectives d'emplois et d'occupation pour les jeunes notamment.

Il y va de la culture comme de la justice, de la sécurité, de la bonne gouvernance, du renforcement des institutions, de l'accès pour tous et pour toutes à une éducation de qualité, de l'aménagement du territoire, du reboisement et de la protection de l'environnement, du développement du secteur touristique, de la sauvegarde et de la valorisation des sites patrimoniaux. Rien ne doit être laissé au hasard ni de côté.

L'UNESCO a besoin de la contribution des amis philanthropes et partenaires d'Haïti pour accompagner ces projets qui permettront au pays de renaître en forces, en formes et en beauté.

Michaëlle Jean

Envoyée spéciale de l'UNESCO pour Haïti
Ancienne Gouverneure générale du Canada

Le relevé architectural, outil de conservation

Pour décrire et expliquer une œuvre architecturale, on peut faire appel à une variété de mode d'expression : les mots pour une description littéraire pouvant aller des envolées fleuries et inspirées de la poésie à la sécheresse d'un acte de notaire, les chiffres d'un devis de constructeur ou encore les arts visuels, que ce soit la gravure, l'aquarelle, la peinture, la photographie, la sculpture, etc. Tous ces moyens d'expression utilisés isolément ou en de multiples combinaisons et associations permettent de représenter, de manière plus ou moins fidèle et précise, la chose architecturale, seulement conçue ou rêvée, mais également celle qui existe et qui se manifeste physiquement dans ses différentes composantes. Parmi les méthodes de représentation graphique, le dessin d'architecture est une technique codifiée qui permet de consigner de manière précise et détaillée les formes dimensions et proportions de l'œuvre en tout et en parties. La représentation architecturale n'est, certes, qu'un outil, mais il est indispensable.

Dans le cas d'une architecture imaginée, la représentation graphique se réfère à la fois aux caractéristiques spatiales du projet et à une idée parfaite de ce que l'œuvre devrait être. Elle a aussi une fonction d'aide à la conception car elle permet de spatialiser des idées, des concepts, de fournir des supports à la visualisation des espaces en gestation. Elle permet ainsi de rendre présente une réalité absente ou donner à voir ce qui n'existe pas encore, si ce n'est dans l'imagination du concepteur.

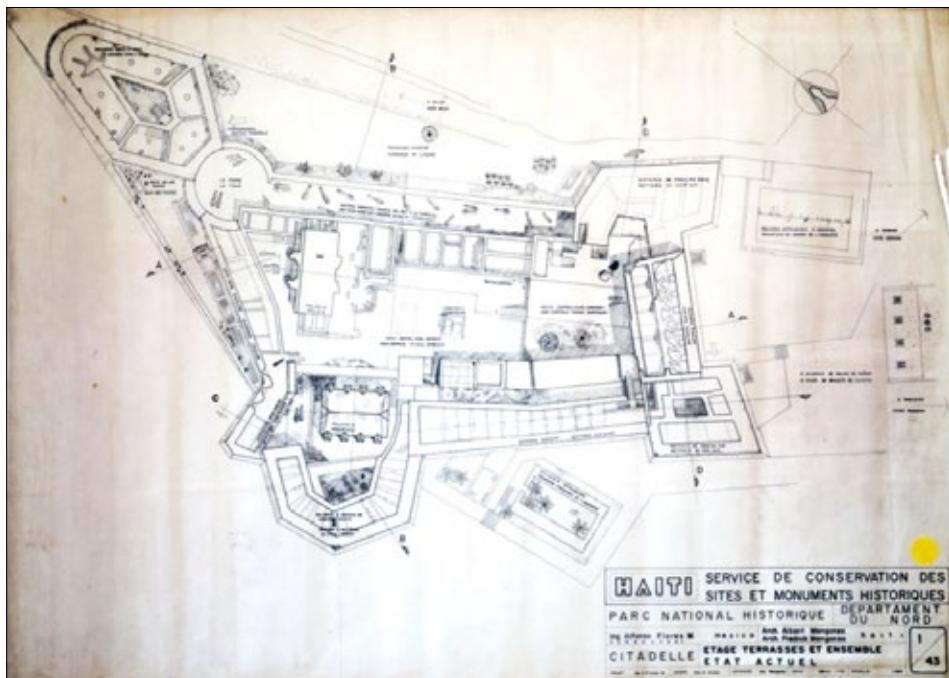
Dans le cas de l'architecture construite, il s'agit de retrancrire à la fois l'abstraction préalable qui a déterminé la configuration de l'objet et établir le constat daté de la forme effective du bâti, avec ses imperfections inhérentes au processus de construction et ses dégradations dues au temps

ou aux interventions postérieures des hommes. Le relevé architectural consiste donc à dresser, par l'intermédiaire de la représentation, le constat objectif des formes, proportions et dimensions de l'objet architectural et énoncer les relations liant les différentes parties et qui les réunissent et les assemblent en un tout. Le relevé architectural a pour objet de décrire, figurer et représenter. Décrire en faisant une sélection intentionnelle d'informations visant à rendre l'objet unique ou comparable, à consigner des témoignages nécessaire à la compréhension de la spécificité de l'œuvre ; figurer, en donnant à comprendre l'ensemble des éléments qui composent l'objet ; représenter enfin par l'utilisation d'un certain nombres de codes pour tenter de préserver la vision de l'objet tel que l'œil le voit tout en conservant les propriétés dimensionnelles et formelles.

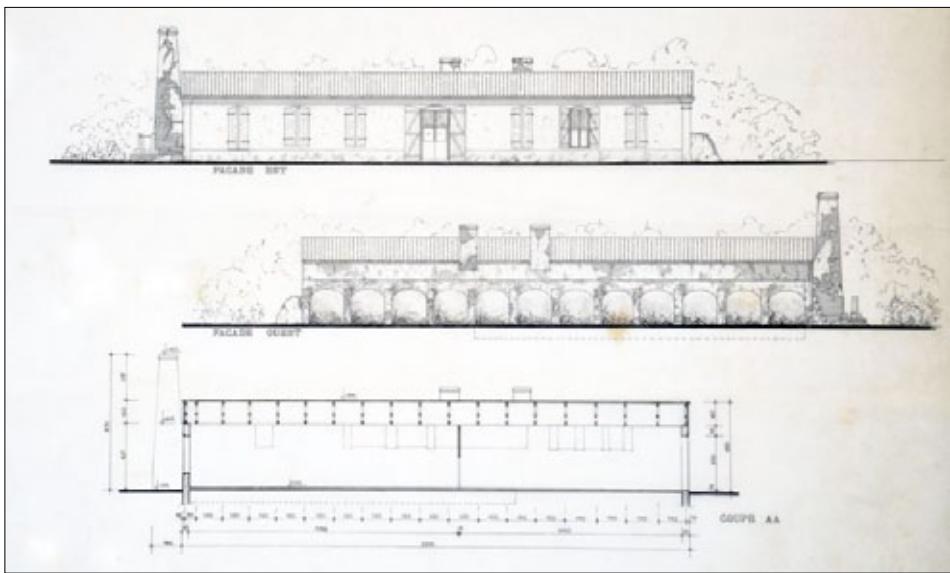
Tout relevé architectural débute par une connaissance précise des lieux, le choix des techniques de relevés, les choix des sections permettant une complète compréhension de l'objet, le choix des échelles, puis la planification des prises de mesures. Une bonne interaction entre le chantier et l'atelier où se finalisent les dessins est nécessaire pour garantir un travail complet et précis.

Le relevé architectural et les bâtiments anciens

Appliqué aux monuments historiques, le relevé architectural se révèle encore plus «indispensable à l'architecte et aux agents des corps de métiers chargés de la restauration ou de la réhabilitation pour situer les zones d'interventions, exprimer les devis, analyser la structure et surveiller ses mouvements, prévenir les risques de détérioration ou de destruction et servir à la conduite des travaux ; de même, le relevé pour l'historien de l'architecture, facilite la description, éclaire les techniques de



• Premiers relevés scientifiques de la Citadelle Henry. (SCSM • A. Rivera, Architecte • 1978)



• Relevé de l'habitation Desglaireaux à Quartier-Morin (Projet Route 2004 • Marie Brémaud, Architecte, 1996)

construction, contribue à l'étude des formes et à leur comparaison, justifie les réflexions sur les proportions et sur les théories ; il fixe les chronologies relatives de diverses campagnes et les évolutions stylistiques.»

Le relevé architectural est donc un procédé fondamental pour l'étude et la compréhension de la nature, de l'évolution et de l'état de conservation des monuments historiques.

Il constitue une des étapes importantes préalables à toutes interventions allant de la simple consolidation à la restauration complète. Le but de ce type de relevé est de servir toute étude historique ou technique, en étant un support et une base de données, nécessaire à l'analyse architecturale du bâtiment.

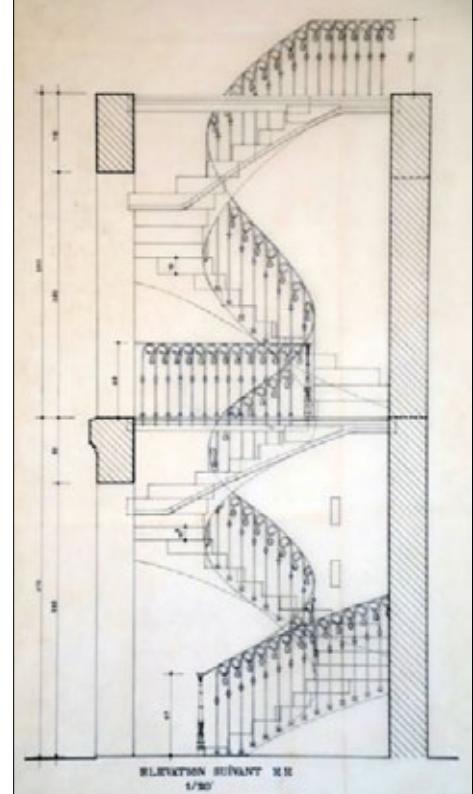
Ainsi le concept de relevé dans un bâtiment historique ne se limite plus à un simple mesurage fidèle de l'existant mais il prend en compte les dimensions scientifiques et historiques de l'ouvrage. Ce qui constituent des données fondamentales

dans l'élaboration des caractéristiques spécifiques appartenant à chaque typologie architecturale et devant orienter le choix de l'intervention de sauvegarde.

Il s'agit dès lors de représenter sur un support matériel une construction afin de faciliter sa lecture et comprendre ses dimensions et ses proportions, connaître sa position dans l'espace et ses relations avec son environnement immédiat.

Dans le cas des relevés des bâtiments historiques, d'autres informations doivent être prises en compte. Le travail débute par une investigation en archives, la consultation des sources bibliographiques, l'observation de photographies ou d'illustrations anciennes et la consultation d'historiens. Evidemment, cette phase ne peut se réaliser que dans les temps impartis et dépend de l'existence d'archives organisées et disponibles.

Le processus de relevé architectural d'un bâtiment ancien permet d'observer et de noter les déformations, le vieillissement, les caractéristiques



• Relevé de l'escalier de la maison Firmin au Cap-Haïtien (Projet Route 2004 • Marie Brémaud, Architecte, 1996)

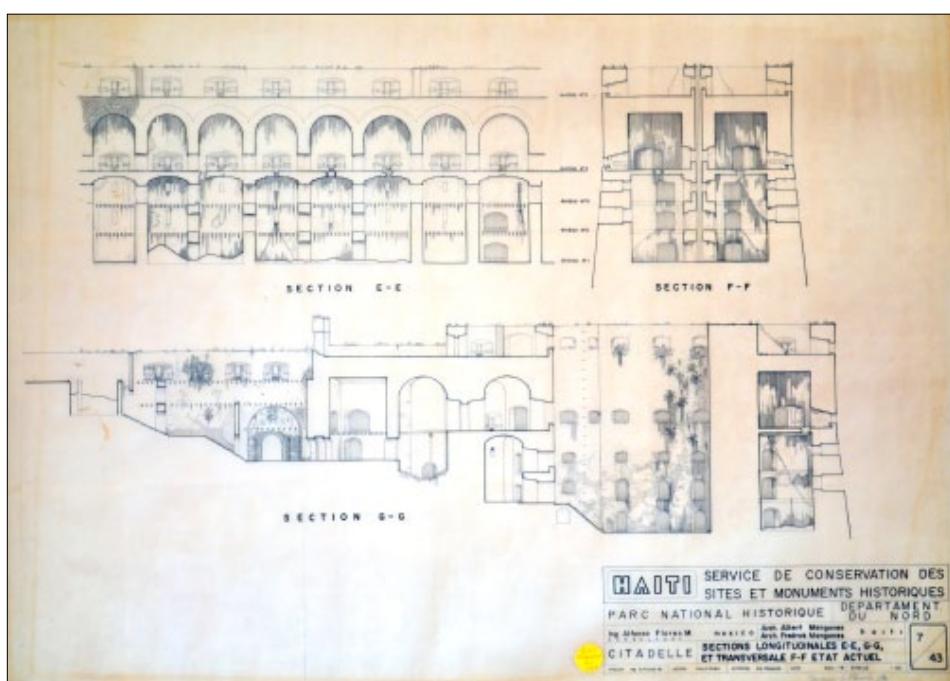
de ses matériaux, la nomenclature de ses parties, saisir les anomalies structurelles dues aux défaut de la construction, à l'usure ou à des changements environnementaux et qui se manifestent sous forme de tassement différentiel, de fissures - qui peuvent être stables ou dynamiques - , des glissements de sols, etc.

Le relevé architectural des bâtiments anciens s'accompagne également d'une recherche «archéologique» sur le bâtiment afin d'établir ses éventuelles phases de construction ainsi que les transformations qu'il a subi au cours de son existence. Les relevés de la Citadelle Henry, accompagnés d'observations stratigraphiques, ont prouvé que la forteresse avait été édifiée en trois étapes. La première correspondrait à une fortification modeste dont les murs enserraient de près le pic Laferrière et dont la limite Est serait en arrière de la batterie Royale. Sa porte d'entrée, murée, est encore visible à la Galerie des Canons. La seconde fortification correspond à l'enveloppe que nous connaissons actuellement, constitué des grandes batteries Marie-Louise, Grand-Boucan, Prince Royal, Princesses, Royale, etc. Puis, enfin, l'ajout de la monumentale batterie Coidavid, construite plus tard et constituant l'élément principal d'identification du monument historique.

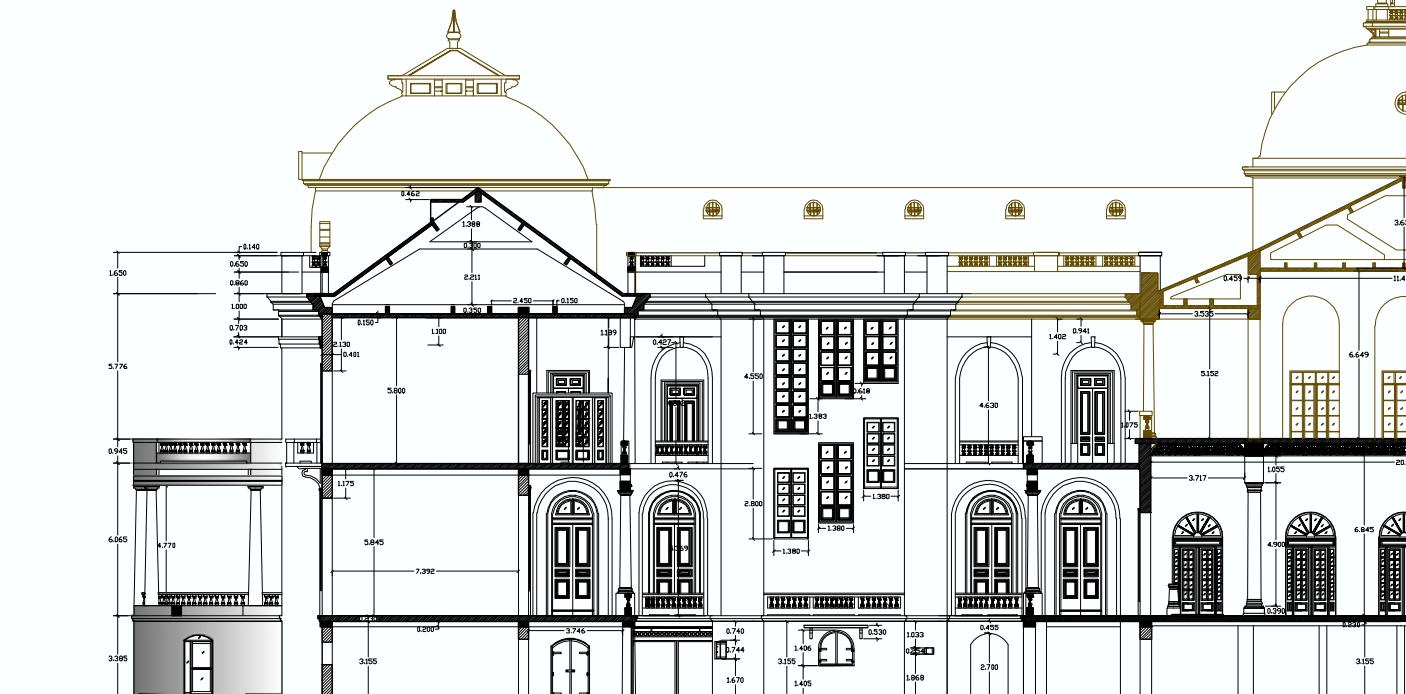
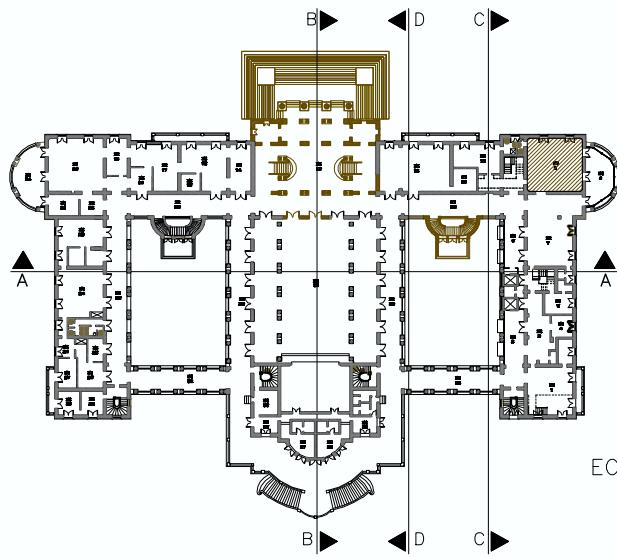
De même, les investigations accompagnant les relevés de l'ancienne église paroissiale de Port-au-Prince (1771), incendiée en 1992, ont révélé, à cause des différences de technique de construction et des différences de matériaux utilisés, l'existence antérieur d'un lieu de culte aux dimensions plus étroites, entouré d'une véranda. L'agrandissement de cette église, par incorporation de ces galeries latérales, aurait été réalisé peu avant le sacre de Faustin Ier en 1852.

Un relevé architectural doit donc pouvoir révéler le phasage de la construction ou les ajouts à travers l'interprétation des dimensions, des volumes,

> page 10



• Premiers relevés scientifiques de la Citadelle Henry (SCSM • A. Rivera, Architecte • 1978)



• Masque en papier maché du carnaval de Jacmel



PROJET :

RELEVE ARCHITECTURAL DES RUINES DU PALAIS NATIONAL DE LA REPUBLIQUE D'HAITI

PORT-AU-PRINCE

PLAN :

COUPE FACADE AA

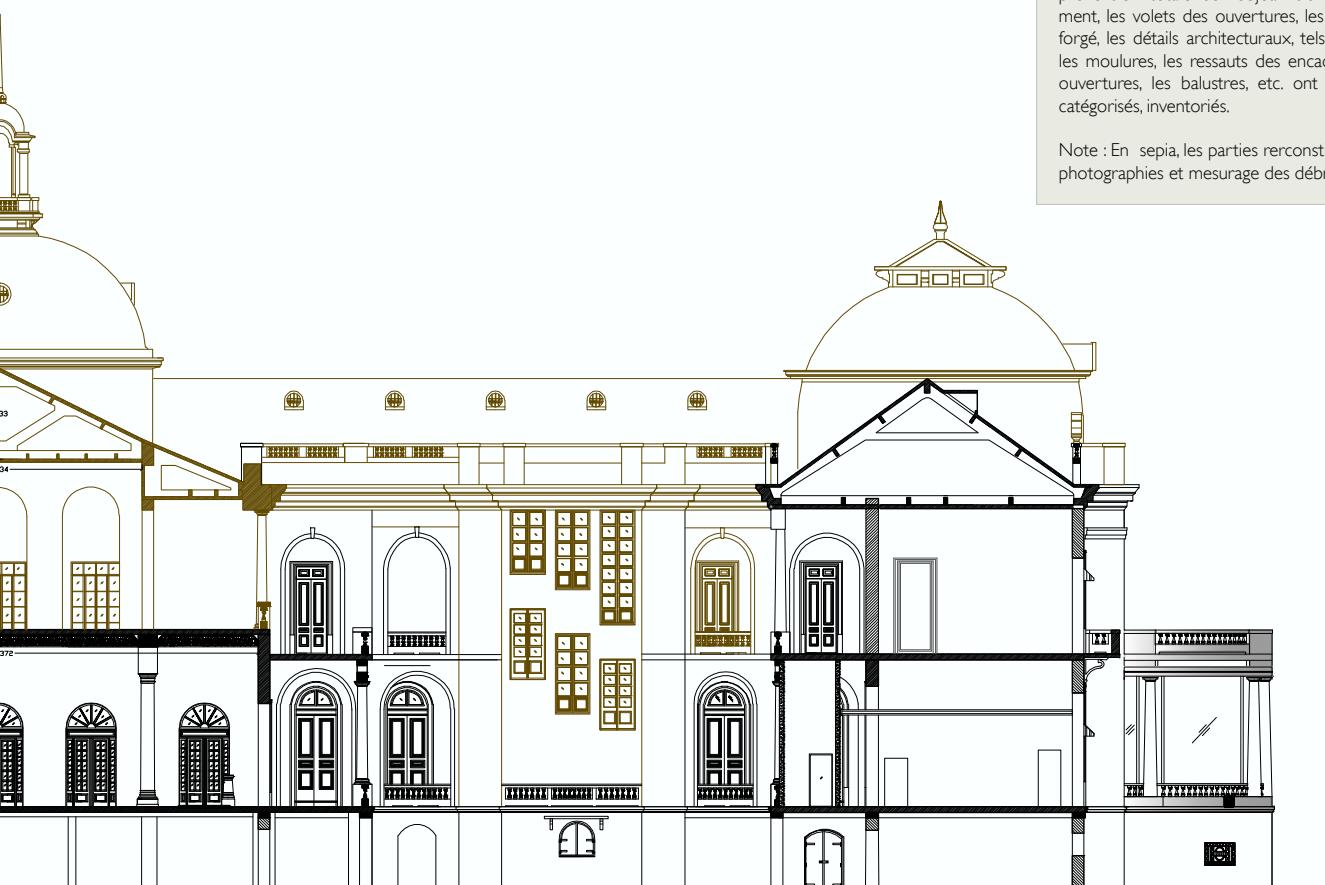
ECH :

1/300

DATE:

Dans le cadre des mesures conservatoires au Palais National d'Haïti (voir BI No 14, 1er juillet 2011), l'ISPAN, sous la direction de l'architecte Bernard Millet, a entrepris une campagne de relevés architecturaux sur le monument détruit par le séisme du 12 janvier 2010. L'objectif était de documenter de manière la plus exhaustive que possible le monument historique. Ces relevés furent réalisés avec des méthodes et instruments traditionnels puis numérisées. Les parties manquantes, détruite par le séisme ont été reconstituées à partir de la formidable collection de photographies déposées au centre de documentation de l'ISPAN. Ces photographies prises dans les années précédentes au cours de travaux de restauration ou d'intervention d'aménagement constituèrent ainsi une source d'information de première main pour la reconstitution des plans du Palais National. Mis à part la transposition en plan des différents niveaux du palais, les dessinateurs de l'ISPAN ont dressé diverses sections verticales permettant une compréhension totale de l'objet. Puis systématiquement, les volets des ouvertures, les grilles en fer forgé, les détails architecturaux, tels les consoles, les moulures, les ressauts des encadrements des ouvertures, les balustres, etc. ont été dessinés, catégorisés, inventoriés.

Note : En sepia, les parties reconstituées d'après photographies et mesure des débris.



DESSINE PAR: N. RENE, ARCH. V. DARBOULZE E. GUERLAIN R. MAURELUS Jr J. MASSENA J. B. COLIN P. P. MICHEL	SUPERVISE PAR: B. MILLET, ARCH.	OBSERVATIONS:	 PLANCHE # R10
SEPTEMBRE 2010		APPROUVE PAR: D. ELIE, ARCH.	

des matériaux utilisés, ainsi que les différentes techniques de construction.

Enfin, le relevé architectural de bâtiments anciens s'accompagne d'un catalogage des couleurs. Il peut s'agir des couleurs naturelles du matériaux ou des couleurs appliquées. Dans ce cas, une analyse en laboratoire effectuée sous microscope permettra d'établir l'historique des couleurs appliquées au fil du temps. Dans le cas du marché Hypolite, restauré en 2010, (voir le BI-20, 1er janvier 2011) les analyses effectuées en laboratoire ont permis de restituer l'historique des couleurs appliquées à l'édifice au cours de son histoire. Elles ont révélé qu'à l'origine, les colonnes, les poutres et les arches du bâtiment étaient peintes d'un rouge-orange foncé et les ouvertures en vert foncé. Par la suite, les couleurs furent inversées pour revenir, à une période récente, au choix initial.

Les caractéristiques des matériaux et leur technique de mise en œuvre, les revêtements de sol, des parois verticales et les plafonds sont autant d'éléments permettant de comprendre l'évolution du bâtiment.

Au cours de la campagne de relevés effectuée lors de travaux de mesures conservatoires au Palais National, fortement endommagé par le séisme de janvier 2010, les techniciens de l'ISPAN, en marge des travaux de mesurages des ruines, ont prélevé systématiquement des échantillons de matériaux de finition et de revêtement, tels des spécimens de carrelage (marbre, mosaïque, terrazzo, etc.) des enduits de plâtre, des corniches, d'autres éléments décoratifs, tels les rosaces en plâtre appliquées aux plafonds. Ils ont été soigneusement détachés, numérotés, inventoriés, emballés dans du polyuréthane avant de d'être stockées dans des caisses fabriquées à cet effet et entreposées.

En Haïti, cette méthodologie rencontre des multiples entraves pour son application intégrale : très peu de documents d'archives concernant les constructions ont été conservés. Les archives photo-

tographiques sont dispersées et sont conservées par des particuliers. Les publications, les livres, les journaux et les minutes de notaires, les anciennes cartes postales constituent les principales sources documentaires pour ces investigations historiques. Certaines archives étrangères, particulièrement les Archives Nationales de France - Section Outre-Mer et celle de la Marine de France, détiennent une documentation organisée sur la période coloniale française (avant 1804) qui peut être aisément consultée (voir la Base Ulysse au <http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/sdx/ulyss/index>). Le niveau de précision des relevés architecturaux dépend de l'objectif à atteindre et qui peut influer la méthodologie générale. Une campagne de relevés visant à établir des caractéristiques typologiques extérieures de bâtiments anciens et réalisée à une échelle d'urbanisme (> 1/500ème) se voit simplifiée, tant au niveau de la précision des mesures que celui de la documentation exhaustive sur les matériaux ou sur le système constructif. La campagne de relevés de façades de bâtiments anciens du centre historique de Port-au-Prince que mène actuellement l'ISPAN, dans le cadre de la reconstruction du centre-ville¹ vise essentiellement à recueillir et à consigner des informations immédiates tels les proportions des édifices, les rythmes des colonnes, la nature des matériaux, etc mais également de mettre en évidence l'existence de typologies.

Ces informations sur les différents types de constructions clairement caractérisés ont permis, par la suite, l'analyse et l'étude du centre historique du point de vue des pratiques culturelles et socio-économiques, tant dans leur actualité que dans leur histoire passée. Ces dessins ont mis en évidence l'importance, pour la préservation de l'image de la ville de Port-au-Prince, des galeries-trottoirs, éléments architecturaux caractéristiques du centre-ville, avec leur proportion, leur rythme propre.

L'ISPAN conserve dans ces archives un bon nombre de relevés de monuments historiques d'Haïti : les premiers relevés scientifiques de la Citadelle Henry et du Palais de Sans-Souci, réalisés sous la supervision des architectes Gustavo Araos, Albert et Frédéric Mangonès en 1978, les planches de ces monuments historiques dressées par le projet ISPAN-PNUD-UNESCO lors de la restauration de la Citadelle Henry et du Palais de Sans-Souci, l'importante collection de relevés réalisés par le projet Route 2004 sous la direction de l'architecte Harold Gaspard, couvrant notamment les fortifications : celles du Môle Saint-Nicolas, de Marchand-Dessalines, de Saint-Louis du Sud, du Cap-Haïtien, de Fort-Liberté, etc. et également le remarquable relevé de la maison Antenor Firmin au Cap-Haïtien ou celui de l'habitation Desglaieux au Quartier-Morin.

Les dessins de relevés architecturaux réalisés à l'ISPAN sont effectués manuellement, c'est à dire utilisant des instruments traditionnels, tels décàmètres, niveau à bulle, fil à plomb, fil à craie, etc. Rarement sont utilisés les appareils topographiques à mesure optique. Récemment, l'utilisation de l'informatique a fait son apparition : les logiciels CAD ne sont utilisés que pour transcrire au propre les croquis de mesures pris sur le site.

Afin de systématiser les opérations de relevé et abattre une somme considérable de travail devenu urgent, il sera nécessaire que l'ISPAN se dote d'un système numérique moderne d'acquisition des données spatiales d'architecture.

Article rédigé à partir des textes de Santiago Canosa Reboreda (Espagne) et de Michel Daoud (Liban), architectes



1. Projet financé par le Ministère de l'Economie et des Finances dans le cadre du programme de reconstruction du centre historique de Port-au-Prince



RELEVES DES BIENS IMMOBILIERS HISTORIQUES ET CULTURELS
DE PORT-AU-PRINCE

151, RUE PÉTION CAPITAL BANK
ECALEILLE 1/300



ISPAN Institut de Sauvegarde du Patrimoine National
Appel aux Initiatives de Prévention du Patrimoine Culturel
Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération
République d'Haïti

PROJET
DE PRESERVATION
DU CENTRE HISTORIQUE
DE PORT-AU-PRINCE

• 151, rue Pétion, Port-au-Prince • Relevé des façades (ISPAN • Nedjy René, Architecte • 2011)



Message
de l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National
à l'occasion du 18-Avril,
Journée mondiale du Patrimoine

Les conséquences du tremblement de terre du 12 janvier 2010 sur notre patrimoine qu'il soit architectural ou artistique n'ont fait que renforcer la conscience de notre niveau de vulnérabilité et de la faiblesse des moyens et des capacités dont disposent les institutions nationales publiques ou privées dont la mission est de sauvegarder et de mettre en valeur nos biens culturels. Même si, face à une incapacité manifeste de réagir avec nos propres moyens, nous avons heureusement pu profiter de la collaboration et de l'assistance d'organismes et de pays étrangers. Depuis le séisme du 12 janvier 2010 qui a détruit, saccagé et abîmé un grand nombre de nos monuments historiques, nous continuons à constater et à déplorer chaque jour comment l'action des hommes poursuit et amplifie la dévastation implacable et aveugle que nous a infligée la nature.

Cette situation particulière que nous vivons depuis le séisme doit renforcer la détermination de tous ceux qui œuvrent dans le domaine pour consacrer plus d'effort à la sensibilisation de notre population à la valeur de son patrimoine et à la nécessité de sa préservation. Combien de monuments et sites à haute valeur culturelle auraient pu être sauvés, en effet, avec une meilleure conscientisation, une plus grande implication et une participation plus active de la population?

La richesse et la diversité de notre patrimoine bâti, en particulier, ne fait cependant point de doute. Ce qui a fait dire à Mme Michaëlle Jean, ancienne gouverneure générale du Canada et envoyée spéciale de l'UNESCO : « Je ne connais pas de lieu où la culture ne trouve autant

son sens qu'en Haïti ». De notre histoire particulière, nous avons, en effet, hérité d'un potentiel culturel incomparable qui constitue une très grande richesse ne demandant qu'à être mise en valeur et exploitée au bénéfice du développement culturel, scientifique, social et économique de notre pays.

Avec Jacmel, Petit-Goâve et Léogâne, Port-au-Prince a été particulièrement frappée et le séisme du 12 janvier 2010 y a fait disparaître de nombreux repères historiques et culturels. La reconstruction annoncée du centre-ville historique de notre capitale, qui se fera selon les normes du bâti plus sûr en fonction des menaces géologiques et climatiques, devra cependant miser fortement sur les leçons d'urbanisme et d'architecture que deux siècles et demi d'histoire ont léguées à cette ville. L'indifférence, les intérêts spéculatifs à courte vue et surtout le laxisme ont cependant livré au pillage et au vandalisme le centre-ville de Port-au-Prince, et chaque jour disparaissent ainsi sous nos yeux des témoins importants de l'histoire de notre capitale, réduisant ainsi le lien qui, pour l'équilibre de notre société, doit exister entre le passé et le futur.

A l'occasion de la Journée Mondiale du Patrimoine, l'ISPAN renouvelle un pressant appel aux propriétaires des bâtiments du centre historique de Port-au-Prince, aux utilisateurs, aux décideurs publics, aux autorités policières, sociales et religieuses, à la population en générale pour créer un mouvement de solidarité en vue de sauver ce qui peut encore l'être. Notre Histoire commune nous le réclame, nos enfants nous l'exigent, car qui perd son passé perd son avenir.

Port-au-Prince, le 18 avril 2011
Direction générale de l'ISPAN

Chronique des monuments et sites historiques d'Haïti

UNESCO : Conférence des Donateurs

Déjà impliquée depuis la catastrophe du 12 janvier 2010 dans des actions et des promesses d'aide d'une trentaine de millions de dollars en faveur de la sauvegarde du patrimoine culturel, le développement de l'éducation et de la science depuis la catastrophe du 12 janvier, l'institution onusienne invite la communauté internationale et le secteur privé haïtien à assumer leur part de responsabilité dans le secteur culturel. Part essentielle de l'identité haïtienne, la culture était au centre d'une conférence sur la reconstruction d'Haïti qui s'est tenue aujourd'hui au siège de l'UNESCO. Son objectif : mobiliser la communauté internationale et le secteur privé pour restaurer le patrimoine culturel

endommagé par le séisme et remettre les institutions culturelles en état de marche.

Des représentants des Etats membres, des organisations multilatérales, des banques de développement, du secteur privé et de la société civile étaient conviés à la rencontre présidée par la Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova et la Secrétaire d'Etat à la coopération internationale espagnole, Soraya Rodríguez Ramos. L'Envoyée spéciale de l'UNESCO pour Haïti, Michaëlle Jean et le Directeur général du ministère de la Culture d'Haïti, Stefan Malebranche, ont également pris part à cette réunion intitulée : «Haïti : faire de la culture un moteur de reconstruction» qui s'est tenue à l'UNESCO le 19 avril 2011.

Suite au tremblement de terre qui a frappé le pays en janvier 2010, l'UNESCO a mobilisé 9 millions de dollars pour la reconstruction d'Haïti et près de 23 millions sont en cours de négociation. Ces fonds ont notamment permis de mettre en œuvre des projets dans le domaine de l'éducation et de la science. «Aujourd'hui le temps est venu de nous mobiliser davantage pour la culture», a déclaré la Directrice générale. «La culture est constitutive de l'identité haïtienne, elle est partout dans la rue, dans les maisons, dans la manière de vivre et de penser. La culture est une force mobilisatrice, une force de rassemblement».

L'UNESCO a lancé en juillet 2010 le Comité International de Coordination pour la sauvegarde du patrimoine culturel haïtien (CIC), qui a adopté une feuille de route des actions à mener. Cette instance tiendra sa prochaine réunion en décembre 2011 en Haïti.

L'Organisation s'est également employée à sécuriser les sites contre le pillage, à permettre la conservation des collections issues de musées publics et privés endommagés lors du séisme.

Les actions à financer présentées aujourd'hui concernent cinq grands secteurs : le patrimoine mondial (culturel et naturel), le patrimoine culturel immatériel, le patrimoine mobilier (musées, fonds d'archives, bibliothèques), les industries culturelles et les politiques culturelles. A l'issue de cette réunion, l'Espagne s'est engagée à consacrer 500.000 euros pour financer ces projets.



• À partir de la g. : M. Francesco Bandarin, Directeur de Centre du Patrimoine Mondial, Mme Michaëlle Jean, Envoyée spéciale de l'UNESCO, Mme Irina Bokova, Directrice générale et la Secrétaire d'Etat à la coopération internationale espagnole, Mme Soraya Rodríguez Ramos à la réunion des donateurs tenue à l'UNESCO le 19 avril 2011

«Il y a un état d'urgence. Nous devons redoubler d'énergie pour soutenir le rêve auquel aspirent chaque Haïtien et chaque Haïtienne. Tout ce qui est chiffré est réalisable. Notre solidarité ne doit pas flétrir» a conclu Michaëlle Jean.

Source : UNESCOPRESS

«Les plus belles pages du BI»

Le 18 avril 2011, dans les jardins de l'Institut Français d'Haïti (IFH), a eu lieu le lancement de l'exposition «Les plus belles pages du BULLETIN DE L'ISPAN». Réalisée à l'initiative de Mme Virginie Hémard de l'IFH, l'occasion de la Journée mondiale du Patrimoine, cette exposition présente quelques parutions du BI imprimées en grand format.

Au cours de la soirée de lancement de l'exposition, deux conférences ont été présentées. L'une par l'architecte Jeanine Millet, consultante pour l'ISPAN, qui présente les potentialités du centre historique de Port-au-Prince et la problématique de sa protection et de sa réhabilitation. La seconde intervention donna l'occasion à l'historien et collectionneur capois M. Emile Eyma Jr; d'entretenir l'assistance sur les enjeux et les perspectives du patrimoine du Cap-Haïtien, le seul centre historique d'Haïti à jouir du statut officiel de Patrimoine National. Ces interventions ont été suivies de débats auquel a participé un public curieux et enthousiaste.

Preserving Haiti's Gingerbread Houses, 2010 Earthquake Mission Report

Au cours du mois d'avril 2011, la rédaction du BI a reçu le rapport de mission de l'équipe d'experts de la World Monument Fund (WMF) qui a réalisé en avril 2010, tout de suite après le séisme du 12 janvier, l'analyse de l'état de conservation des maisons gingerbread de Port-au-Prince. Cet important document de synthèse, paru en décembre 2010 aux éditions de la Wold Monuments Fund, présente le processus d'investigation, les résultats, y compris la cartographie des bâtiments historiques la documentation photographique des dommages et une analyse préliminaire de la faisabilité des réparations et de la réhabilitation.

Ce document devra représenter un atout majeur dans la recherche des voies et moyens pour préserver et réhabiliter les maisons gingerbread de Port-au-Prince qui se trouvent aujourd'hui en danger de disparition.

Ce rapport a été réalisé sous la direction de Norma Barbacci, par Randolph Langenbach, Stephen Kelley, Patrick Sparks, Kevin Rowell, Martin Hammer et Olsen Jean Julien et édité par Erica Avrami. Cette mission a reçu la collaboration d'une importante équipe locale composée du personnel technique et administratif de la Fondation Kilti Ak Libète (FOKAL), sous la direction de Mme Michèle Pierre-Louis et de Mme Lorraine Mangonès. Ont également cotabloré à cette mission l'ingénieur Elsoit Colas de l'ISPAN, le sculpteur Patrick Vilair et les architectes Bernard Millet, Jeannine Millet, et Frédéric Mangonès.

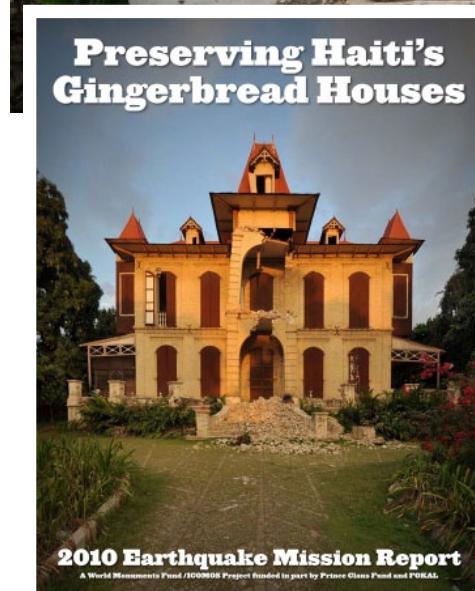
Ce rapport est abondamment illustré de magnifiques photographies prises par Randolph Langenbach. Nous recommandons vivement sa lecture à nos lecteurs qui peuvent le télécharger à partir du site Internet : <http://www.wmf.org/dig-deeper/publication/preserving-haiti-s-gingerbread-houses-2010-earthquake-mission-report>

Cette mission a été financée, en partie, par le Prince Claus Fund et la FOKAL.



Le BI-24 a été réalisé par :

- Philippe Châtelain, Daniel Elie pour la documentation et la rédaction des textes;
- Daniel Elie pour l'édition et l'infographie;
- Pascale René, Monique Rocourt-Martinez et Guerda Romain pour la relecture et les corrections;
- La direction et la distribution du BI sont assurées par le Service de la Promotion de l'ISPAN.



Mwen pa wè san memwa m'

(Sans ma mémoire, je suis aveugle)

Au BI, nous nous sommes appropriés de cette brève phrase entendue lors d'une guinguette culturelle à la plage des Raisiniers, au bas de la Batterie de Vallière du Môle Saint-Nicolas. Elle fut prononcée, lumineuse tel un éclair, en se détachant d'un déluge de proses déclamées par de jeunes artistes et agencées dans une mise en scène poignante, faite de corps nus et en sueur, de sable, de rocallles, de rhum, de boucan, d'arbres, de brise et de nuit.

Nous l'avons fait notre.

Voir et surtout faire voir, éclairer, baliser, marquer, mesurer, raconter restent nos guides permanents dans la quête de la reconstruction d'une mémoire, par parcelles trop souvent fuyantes comme grains de sable entre les doigts. Laissant un grand vide pour toute trace.

Deux ans (déjà !) et vingt-quatre numéros, des centaines de photographies, des cartes, des plans, des relevés architecturaux. Patiemment, le BI participe à cette quête.

«Mwen pa wè san memwa m'». Cette phrase nous garde au chaud tous les espoirs. Nous la partageons avec nos lecteurs à l'occasion des deux ans du BI.

Service de la Promotion / ISPAN